Communiqué de presse – 9 mai 2025

La place des jeunes mineurs est à l'école, pas à la rue !

Depuis le vendredi 2 mai, le collectif rouennais des jeunes mineurs non accompagnés a installé un campement devant la Préfecture de Rouen pour alerter sur la situation dans laquelle ils se trouvent. Ils sont dehors, livrés à eux-mêmes, exposés aux dangers de la rue, à la faim, à la soif et au manque d'hygiène. Cette situation dure depuis plusieurs mois.

L'intersyndicale Education de Seine Maritime (FSU, CGT Educ'Action, FO, SUD, UNSA éducation) soutient ces jeunes dans leur action pour obtenir enfin un logement et un accompagnement, dans le respect de leurs droits. C'est pourquoi elle appelle à venir soutenir les jeunes chaque jour devant la préfecture et à manifester samedi 10 mai à 15h à Saint Sever.

Si l'Education Nationale n'est pas responsable de leur trouver un hébergement digne, la scolarisation qui leur est refusée par le Rectorat de Normandie est pourtant un droit. Chacun de ces jeunes a présenté au CIO puis au CASNAV les documents exigés, pour certains depuis plusieurs mois, sans obtenir aucune réponse ni aucune inscription dans un établissement scolaire. La convention internationale des droits de l'enfant dont la France est signataire leur garantit le droit à l'éducation et à la formation dans ses articles 28 et 29. En leur refusant l'accès à l'éducation, le Rectorat de Normandie se place donc dans l'illégalité.

Chaque jour passé loin de l'école pour ces jeunes est perdu. Chaque jour passé loin de l'école prive ces jeunes d'une formation nécessaire. Chaque jour passé loin de l'école empêche ces jeunes de s'intégrer et de mener la vie qui devrait être celle de jeunes de leur âge.

Nos organisations syndicales (FSU, CGT Educ'Action, FO, SUD, UNSA éducation) exigent le respect du droit de ces jeunes à l'Education : elles demandent leur inscription immédiate dans un établissement scolaire ou un centre de formation, elles demandent leur prise en charge dans des dispositifs UPE2A, elles demandent que le Rectorat de Normandie prenne enfin ses responsabilités et considère ces jeunes comme des élèves dont il a la charge. C'est pourquoi nos organisations syndicales ont demandé à Madame la Rectrice une audience en urgence, afin d'évoquer avec elles la situation intenable dans laquelle se trouvent ces jeunes.

Rouen, le vendredi 9 mai 2025,

L'intersyndicale Education de Seine Maritime FSU, CGT Educ'Action, FO, SUD, UNSA éducation.